Un excès de suicide parmi les travailleurs du monde agricole a été mis en évidence dans plusieurs études françaises et internationales. Dans ce contexte, l'Institut de veille sanitaire (InVS) et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) se sont associés afin de produire des indicateurs réguliers de mortalité par suicide dans la population des agriculteurs. L'InVS publie aujourd'hui les résultats de la première analyse de mortalité par suicide portant sur des données nationales exhaustives chez les agriculteurs exploitants. Cette étude s'inscrit dans le plan de prévention du suicide dans le monde agricole, annoncé par le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en mars 2011 et dont la mise en œuvre a été confiée à la Mutualité sociale agricole (MSA).

Le suicide : 3ème cause de décès chez les agriculteurs exploitants

La population étudiée est constituée des chefs d'exploitations agricoles et de leurs conjoints collaborateurs, en activité professionnelle pendant au moins une des trois années d'étude : 2007, 2008 ou 2009. En moyenne, cela représente environ 500 000 personnes chaque année dont 68% d'hommes et 32% de femmes. Durant les trois années étudiées, 2 769 décès ont été observés chez les hommes et 997 chez les femmes. Parmi ces décès, 417 suicides chez les hommes (respectivement 130, 146 et 141 en 2007, 2008 et 2009) et 68 chez les femmes (19, 27 et 22 en 2007, 2008 et 2009) ont été enregistrés. Sur l'ensemble de la période analysée, les suicides représentent la troisième cause de décès de cette population, après les décès par cancer et par maladies cardiovasculaires.

Les agriculteurs exploitants hommes et les filières d'élevage bovin plus particulièrement concernés

Un excès significatif de suicides a été observé chez les hommes exploitants agricoles à partir de 2008, comparativement à la population générale de même âge. Cette surmortalité par suicide est de 28% en 2008 et de 22% en 2009. L'excès est notamment marqué chez les hommes entre 45 et 64 ans et plus particulièrement dans les filières d'élevage bovins-lait et bovins-viande qui présentent en 2008 et 2009 les surmortalités par suicide les plus élevées. Ces observations coïncident avec la temporalité des problèmes financiers rencontrés dans ces secteurs sur la période d'étude.

Ces résultats préliminaires confirment la nécessité de poursuivre la surveillance de la mortalité par suic

En savoir plus :

Rapport Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants